



## PARTI DES PEUPLES AFRICAINS - CÔTE D'IVOIRE

Socialisme - Panafricanisme - Souveraineté

### COMMUNIQUE DE PRESSE :

#### REVOCATION DE CADRES DU PARTI DES PEUPLES AFRICAINS – COTE D'IVOIRE (PPA-CI)

**Abidjan – 19 Novembre 2025** – Par une décision en date de ce jour, Son Excellence le Président Laurent Gbagbo, Président du Parti des Peuples Africains – Côte d'Ivoire (PPA-CI), a procédé à la révocation de toutes leurs fonctions des camarades suivants :

- **Affoua Kra Monique**
- **Assémien Kacou Edouard**
- **Asseu Elolo Sidonie**
- **Assi Ndin Théodore**
- **Bohui Hugues Gérard Kurtus**
- **Dago Kouassi Auguste**
- **Dalli Arthur Prince-Richard**
- **Ecra Elidjé Joseph**
- **Garou Antoni**
- **Gbahi Honoré Martial**
- **Gnonblesson Pierre Quintus**
- **Gooré Bi Gnamien Taunin**
- **Kipré Stéphane**
- **Koffi Loukou Léon**
- **Koua Charles-Philipps Kinimo**
- **Kprekpré Zilihonon Bernadette Ernestine Sylvie**
- **Lago Lebato Modeste**
- **Lasm Ny Blaise**
- **N'Guessan Béchié Paul**
- **Ouégnin Georges Armand**
- **Séri Louma Hortense**
- **Youté Wonsébéo Innocent**



## PARTI DES PEUPLES AFRICAINS - CÔTE D'IVOIRE

Socialisme - Panafricanisme - Souveraineté

Cette décision, mûrement réfléchie, s'inscrit dans un cadre de responsabilité politique, et de respect pour les victimes.

En effet, lors de la session du Comité Central du **6 novembre 2025**, Son Excellence le Président Laurent Gbagbo, en sa qualité de Président du Parti, a exprimé avec clarté sa position personnelle quant à la participation du PPA-CI aux élections législatives :

*« C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je suis contre l'élection à court terme. Je pense que s'apprêter le 12 pour aller en décembre, c'est couvrir la forfaiture qui a eu lieu. C'est couvrir les blessés et les morts qui ont eu lieu d'un linceul dédaigneux ».*

À la suite d'un débat ouvert, libre et démocratique, au cours duquel chaque cadre a pu exprimer sa position, le Comité Central, instance souveraine du Parti, a décidé collectivement de ne pas participer aux élections législatives.

Conformément à l'article 8 des Statuts du PPA-CI, cette décision s'impose à tous les membres du Parti, quelle que soit leur fonction.

Il est de la responsabilité de chacun, et davantage encore de celles et ceux nommés par le Président, de respecter les décisions collectives, surtout lorsque ces décisions incarnent la mémoire des morts, la dignité des blessés et la détresse des prisonniers politiques.

La discipline ne peut être sélective. Elle est l'épine dorsale de toute organisation politique sérieuse. On ne peut se revendiquer du PPA-CI dans les honneurs et s'en affranchir dans l'adversité.

Servir un parti, c'est accepter de le respecter, dans les moments faciles comme dans les épreuves.

C'est donc avec regret mais avec fermeté que Son Excellence Laurent Gbagbo a décidé de retirer sa confiance à celles et ceux qui ont sciemment choisi la désobéissance et l'insubordination, en faisant acte de candidature aux élections législatives contre la décision du Parti.

Dans ces moments graves, où notre peuple pleure ses morts, panse ses blessures, et lutte pour sa liberté, chaque acte compte. Chaque posture engage. Chaque responsabilité doit être assumée.

Le PPA-CI reste fidèle à ses principes, à la mémoire de ses martyrs, et à son combat pour une Côte d'Ivoire démocratique, juste et souveraine.

**Pour le PPA-CI  
Me Habiba TOURE  
Porte-Parole du PPA-CI**